

LE RASOIR

Abonnement
BELGIQUE
Un an, franco fr. 4,50.
Étranger, Port en sus
Un numéro 15 centimes
Bureau du Journal
Place Ste-Barbe, 6
LIEGE.

Annonces
la ligne 50 centimes
réclames 1 fr. la ligne
on traite à forfait.
Bureau du Journal
Place Ste-Barbe, 6
LIEGE.

Journal satirique paraissant tous les quinze Jours



Question du jour.

— Où est le régicide ?

He
sieu
Al
tapiol

Rédacteur en chef :
CARLOS DE BADAJOZ.

Abonnement :
Belgique, Un an, franco fr. 4,50
Etranger, Port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Dessinateur-Propriétaire
VICTOR LEMAITRE

Annances :
La ligne 50 centimes.
Réclames 1 fr. la ligne.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO, AU DIRECTEUR PLACE STE-BARBE, N° 6, A LIÈGE.

Autographes du Rasoir.

Le Temps est un Shylock qui fait rarement crédit. Chez ce terrible usurier, le sage, seul, a toujours l'œil.

HAUZEUR.

L'empereur c'est Martin-bâton. Le peuple, dont il caresse l'échine, c'est l'âne.

DUMOULIN.

Quand on voit, en Belgique, la pieuse abjection des paysans, leur culte idiot pour des grottes Blaton-Aubert, peut-on dire que la lumière nous vient?...

DEFLANDRE.

Laissez venir à moi les cerveaux détraqués.

Ils trouveront soins intelligents, calme, repos,

ABRY.

Sur le plan incliné de l'amour que devient, hélas! le caprice?

BÉGUIN.

On entend dire à chaque pas :
Qu'il est bien m'sieu Nicolas!

BOMAL.

Petite Revue de Quinzaine.

Enfin! Nous savons donc à quoi nous en sommes au sujet de cette députation militaire envoyée à Léopold par l'empereur Guillaume à notre roi.

**

Les places soient rendues à la presse sévère : une ambassade Japonaise n'aurait pas éveillé, à un plus haut degré, le zèle de nos reporters. Aucun détail n'a été omis dans la description des irrésistibles dragons de Courmark : la tunique bleue serrant à la taille, le passe-poil blanc, les bottes à l'écuillère, le casque orné d'une crinière ondoyante... C'est splendide! s'écrie l'un d'eux dans un accès d'enthousiasme que je comprends et que je partage.

Franchement, peut-on rester froid en songeant à l'air martial qu'aura notre souverain sous ce prestigieux uniforme de colonel du 14^{me} dragons prussien?

Le voit-on galopant à la tête de ce régiment d'élite?

On n'aura pas assisté à pareil spectacle depuis la légendaire chevauchée de Lafayette dans la bonne ville de Paris.

**

Mieux que ça! Léopold II colonel d'un régiment de l'empereur Guillaume, voilà l'union scellée entre la Prusse et la Belgique, dont les fantassins avaient fait sourire de Moltke, en 1871, lorsque nous nous avisâmes d'envoyer nos Dumanets à la frontière de l'Est.

**

Oui, mais — car il y a un mais — que vont dire les cuirassiers français?... Ils ne seront probablement pas enchantés de la préférence accordée par notre Roi constitutionnel aux superbes dragons d'Outre-Rhin, et si ces satanés cuirassiers s'en mêlent, notre neutralité pourrait ne plus valoir une guigne!

Bast! Mac-Mahon s'en soucie comme un crocodile d'un cure-dents. Il songe bien, en vérité, à former des régiments d'élite avec une armée territoriale appelée à défendre, non pas les aigles de César ou les lys de Henry V, mais les droits absurdes de plusieurs millions de croquants démocrates! Ananké! Depuis l'aplatissement de Ratapoil, l'armée en France n'a plus sa raison

d'être, le prestige militaire y est tombé au dessous de zéro. Et tout cela, grâce à cette sacrée République que de Broglie patafiole!

**

— C'est égal! me dira quelque trembleur: il est imprudent de s'acoquiner ainsi. Supposez que la guerre éclate entre l'Allemagne et une puissance voisine et que notre roi-colonel soit invité à rejoindre son régiment, le beau 14^{me}; que fera-t-il?... Supposez qu'on lui enjoigne, sous peine de passer devant une cour martiale de conduire ses irrésistibles dragons à la conquête de la Belgique???

**

Trembleur, lui répondrais-je, vous pointez des déductions rayées qui portent à mille mètres au delà de l'absurde! Quoi, pour un simple cheveu que vous croyez découvrir dans notre neutralité, vous voudriez priver notre Sire de l'ineffable satisfaction de commander le valeureux 14^{me} des dragons de Courmark?

Le bons sens rend le pékin terriblement poltron!

**

Quoi que puissent penser et dire les timorés, nos braves dragons ont repris l'express du Luxembourg enchantés de la réception royale. Le nouveau colonel a bien fait les choses. Ils regagnent leur garnison, constellés de croix, l'estomac satisfait, et saturés de musique.

**

Tout est donc pour le mieux... dans la cavalerie et je suis fier d'être Belge en constatant qu'il y a un uniforme de colonel de plus dans la garde-robe de notre Roi!

**

Un habit de moins au porte-manteau du bureau de la *Chronique* si l'annonce suivante, que je cueille dans les colonnes de l'excellente et populaire petite feuille, a porté fruit:

A VENDRE: un habit neuf pour homme; s'adresser au bureau du journal (1800.)

**

Que couvrent ces lignes mystérieuses: un poème d'amour, une élégie, une scène de drame, un chapitre de Paul de Kock?

Le propriétaire de cet habit, un brave garçon, qui n'a fait que passer là dedans, a peut-être rompu au moment de prononcer le *oui* fatal. L'attitude agressive de sa future belle mère annonçait, sans doute, une union grosse de tempêtes et le bon jeune homme se sera mis brusquement en manches de chemise, comme Spartacus brisant ses fers!...

**

Eh! qui sait? N'est-ce point un habit de cérémonie; celui d'un ambitieux éconduit qui n'a pu l'étréner au dernier bal de la Cour?

Ou bien encore l'habit d'un poète « au banquet de la vie infortuné convive » qui a du quitter la table après le potage aux bisques?

**

Encore une hypothèse, mais elle est absurde et je ne m'y arrête que pour mémoire: Cet habit pour homme — la *Chronique* a toujours le mot pour rire, même dans les annonces — cet habit flambant neuf, aurait-il été commandé pour les besoins de la

rédaction et mis au rebut pour incompatibilité d'entournures?

**

Ah! cet habit!... Sphinx boutoné, énigme étoffée!

A qui la pelure?

A un administrateur, qui a oublié de la serrer, dans sa précipitation à mettre plusieurs centaines de kilomètres entre les actionnaires et les dividendes?

A un agent matrimonial?

A un pédicure?

A un dentiste?...

**

Serait-ce point l'habit d'un infortuné lauréat du Conservatoire qui se serait suicidé après la dernière audition de Francis Planté?

**

Peut-être bien, car ce diable d'homme possède un mécanisme, une science et un sentiment qui font le désespoir de nos virtuoses le plus en vedette.

Son succès, à la dernière séance des *Concerts populaires*, a tenu du délire. Et notez — Francis Planté a toutes les chances — que les vers n'ont pas entamé son triomphe!

**

Notre orchestre a accompagné avec un respect admirable des nuances.

De plus, il a splendidement exécuté l'*Arlesienne* de Bizet et la Marche du *Songe d'une Nuit d'Été* de Mendelssohn.

Son chef énergique et dévoué M. Eugène Hutoy, a su lui communiquer cette volonté enthousiaste de l'artiste qui accomplit des miracles.

**

Vous m'en direz des nouvelles l'hiver prochain.

CABRIOL.

VEUILLOT ET GIBOYER.

FABLE.

Mons Giboyer n'avait que les os et la peau
(Vrai facies de phthisique.)

Lorsque vint à passer en coupé magnifique

Un Veillot bien dodu, luisant, à pleine peau:

— « Il ne tiendrait, mon pauvre hère,

» Pauvre diable de Giboyer

» Qu'à vous d'être aussi gras que moi; mais d'aboyer

» Au clérical cessez.... De Veillot qu'on vénère

» Prenez l'onctueux style, adorez le veau d'or;

» Exaltez *Syllabus*, encensez *Encyclopédie*;

» Fourrez bien dans la tête à la riche Belgique

» Que plus elle enverra vers Rome son trésor

» Plus elle sera riche!...

» A la banque on permet que pour le bon motif

» Un langrandiste triche....

— « Tricher au jeu, jamais! — Soyez donc moins rétif,

» Pour ces cas, mon cher fils, nous avons l'indulgence

» En notre orthodoxe arsenal....

» Et si vous y tenez nommez-vous *libéral*

» Mais n'oubliez jamais la secrète alliance!.....

En voyant le cou pelé

Du chien, raconte Lafontaine

Le loup de peur d'être attaché

S'enfuit à perdre haleine

Moins honnête, Giboyer

Du moment qu'on le paye

Contre son sentiment consent d'écrivainier....

Ce loup, de la forêt est la honte et la plaie!

Avril 1878.

Jean BONHOMME.

Voltaire.

Dans un égout repêcher un bâton, puis en frapper l'adversaire, que c'est bien digne des cafards!

Toutes les débauches de plume du jésuitisme n'empêcheront jamais que l'on dise « le siècle de Voltaire » que l'on écrive « la France de Voltaire »!

Dit-on « le siècle de Loricquet »? Dira-t-on « la France de Veillot »?

Toutes ces fureurs de sacristains en délire ne mettront pas obstacle au centenaire du grand penseur, — centenaire prochainement célébré.

Quel est votre docteur, votre philosophe, votre historien, votre poète, pour lequel on a célébré ou l'on célébrera un centenaire, dites?

Allons, arrière, phalènes noires et sinistres, vos évolutions autour de cette grande lumière n'en intercepteront jamais les rayons splendides, vous dis-je.... arrière!

Adouber l'erreur aux traits d'une satire fière;
Oser braver en face et secouer les noirs;
Lancer le plein soleil sur tous les sombres soirs;
Tourner en ridicule une Eminence altière;
Traire au tribunal de l'éternel bon sens;
Insulter les cafards, rire des courtisans;
Facheter les esprits étreints par l'arbitraire,
Est-ce assez — chats-huants! — pour faire un centenaire?

JEAN BONHOMME.

Chanson de Mai.

Petits enfants aux têtes blondes
Formez vos rondes,
Courez aux champs.
La nature se met en fête,
Tout vous répète,
C'est le printemps.

Riez, chantez dans la verdure,
Le vent murmure
Dans les roseaux.
Il se mêle à vos voix chéries
Dans les prairies,
Des chants d'oiseaux.

Effeuillez les pétales roses
Des fraîches roses
Par les chemins;
Mais craignez l'épine perfide
De sang avide,
Petites mains.

Trop tôt vos charmantes années
Bientôt fanées
S'effeuilleront,
Vos doux yeux connaîtront les larmes
Et tous leurs charmes
Se terniront.

Hâtez-vous belles têtes blondes,
Formez vos rondes,
C'est le bon temps.
Le ciel n'est pas toujours en fête
Et la tempête
Suit le printemps.

J. M.

Conservatoire Royal de musique de Liège.

Il y a une quinzaine de jours, un avis, inséré dans les grands journaux de notre ville, informait le public que la place de professeur de cornet à pistons au Conservatoire était vacante et invitait les intéressés à se présenter à un concours pour l'obtention de cette place.

L'invitation formulée par cette annonce soulève une question que nous nous proposons d'examiner avec toute l'attention qu'elle comporte; cette façon sérieuse d'envisager les choses ne rentre pas tout à fait dans nos habitudes, mais l'abstention des journaux de grand format, dans cette question d'un intérêt local si évident, nous autorise, croyons-nous, à le faire.

Certes, nous ne contesterons pas, en thèse générale, qu'un concours, ouvert entre un certain nombre de candidats, se présentant pour obtenir un emploi quelconque, ne soit chose très utile et très profitable. Nous pourrions ajouter qu'on eût très sagement agi, dans maintes circonstances, en suivant cette voie, naturellement indiquée par le bon sens et l'impartialité.

Faut-il en conclure que le concours soit toujours nécessaire, indispensable, tant au point de vue des garanties de capacité que l'administration doit rechercher dans les hommes investis par elle de sa confiance, qu'à celui de la justice, de l'équité et — ce qui est bien plus important encore — à celui de ses intérêts les plus chers?

Nous ne le croyons pas. Ceci posé, nous examinerons plus particulièrement le cas qui nous occupe. Nous entrerons pour cela, dans la voie des personnalités, mais, peu nous importe. Nous avons coutume de dire franchement notre manière de voir, souvent, il est vrai, en plaisantant, mais si nous parlons aujourd'hui sérieusement de choses sérieuses, c'est parce que personne ne l'a fait jusqu'à présent et tant pis pour qui s'en fâchera.

Par suite de la retraite de M. Everaerts, le place de professeur de cornet à pistons est vacante au Conservatoire. Depuis 1865, il y a donc 15 ans, M. D. Meuron, après avoir remporté la médaille en vermeil dans la classe de M. Everaerts, a été nommé répétiteur de cette classe. Il a formé de nombreux élèves; plusieurs d'entre eux ont obtenu des distinctions très flatteuses et occupent aujourd'hui des positions artistiques qui ne sont accordées qu'à des hommes d'un mérite reconnu. M. Meuron a donc fait ses preuves comme professeur; il s'est montré capable de transmettre à d'autres ce qu'il avait acquis par une longue pratique de l'enseignement et si, depuis 1868, il n'a plus obtenu de succès marquant dans les concours, c'est, qu'à partir de cette époque, les élèves, reconnus d'une force suffisante pour — subir cette épreuve, ont été désignés pour passer dans la classe du professeur titulaire. M. Meuron a donc prouvé qu'il était capable d'enseigner son art avec fruit pour les jeunes gens qui ont suivi ses leçons.

C'est là un titre évidemment. Ici deux questions se présentent : le concours, une épreuve de quelques heures au plus, permettra-t-il de juger sûrement des aptitudes d'un homme comme professeur, quelles que soient d'ailleurs ses brillantes qualités comme exécutant?

Seconde question : a-t-on toujours suivi cette marche? Existe-t-il un arrêté ministériel qui la prescrive?

Si cet arrêté existe, nous demandons qu'on le produise et quand on l'aura produit, nous le combattons énergiquement.

Le règlement organique du Conservatoire de Paris porte ce qui suit dans son chapitre 4 relatif à la nomination des professeurs.

« Art. 35. Les professeurs titulaires sont nommés par le ministre des beaux-arts sur deux listes de trois candidats, savoir : pour toutes les classes qui se rattachent à l'enseignement musical, l'une par le comité des études musicales, l'autre par le directeur du Conservatoire; pour les classes de déclamation dramatique, l'une par le comité des études dramatiques, l'autre par le directeur.

« Art. 36. Les professeurs agréés sont nommés par le ministre des beaux-arts sur une liste de 3 candidats, présentés par le directeur.

« Les listes sont adressées au ministre par le directeur du Conservatoire. »

Donc, pas de concours : c'est aux personnes qui ont été à même de juger des mérites de l'homme enseignant, c'est au directeur qui a pu, mieux qu'aucun autre, apprécier les qualités d'un professeur agrégé, aspirant, après un stage quelquefois bien long, à succéder au professeur titulaire, qu'appartient le droit de faire les présentations. Et cette marche est parfaitement logique, car, nous le répétons, la valeur du professeur doit s'estimer bien plus d'après le talent des élèves qu'il a formés, d'après leurs succès dans la carrière artistique, que d'après son propre mérite comme virtuose, mérite que les nécessités professionnelles, pendant une période déjà longue, auront nécessairement amoindri.

Passons à la seconde question que nous avons posée : a-t-on toujours, au conservatoire Royal de musique de Liège, eu recours à l'épreuve du concours pour déterminer le choix d'un professeur titulaire, alors qu'un professeur adjoint en remplissait strictement toutes les obligations?

Les faits répondent. Il y a une vingtaine d'années, M. Toussein Radoux, le frère de l'honorable directeur du Conservatoire, a été nommé professeur de cor, sans concours. Beaucoup plus récemment, dans le courant de cette année, le même M. T. Radoux a été nommé professeur de la classe de chant d'ensemble, sans concours. Il y a deux mois à peine, M. le directeur du Conservatoire, qui lui-même a été choisi, sans concours, pour occuper cette haute position, parce qu'on jugeait avec raison qu'il avait donné des preuves suffisantes pour remplir, ainsi qu'il l'a fait, toutes les obligations dont on lui confiait la responsabilité, a présenté, comme professeurs adjoints, trois jeunes gens qui ont été nommés sans concours.

Citons encore la classe de déclamation lyrique, dont le professeur, un homme d'un mérite reconnu, d'une expérience consommée, a été nommé sans concours.

Est ce à dire que nous contestons la parfaite régularité de ces nominations, le talent des titulaires, les services qu'ils ont rendu et qu'ils sont appelés à rendre encore à l'enseignement musical et dramatique? Non, cent fois non, car ces nominations viennent précisément à l'appui de notre thèse, mais tout en nous déclarant dans certains cas, adversaires du concours, nous regrettons qu'un fâcheux concours de circonstances — inconnues pour nous jusqu'à présent — fasse que l'on procède aujourd'hui d'une façon toute différente. Et c'est à cause de ces précédents que nous protestons aujourd'hui contre cette obligation du concours imposée à un homme qui a fait ses preuves et à qui l'on suscite des concurrents, ses anciens élèves, dont le mérite quel qu'il soit, n'a pas subi l'épreuve d'une pratique déjà très longue de l'enseignement.

Qu'on établisse la loi absolue du concours — dont nous contestons la valeur en tant qu'épreuve décisive — soit! mais que chacun soit obligé de s'incliner devant elle. Nous continuerons à en contester l'opportunité et la justice pour les raisons que nous venons d'indiquer, mais au moins nous nous inclinons devant une loi de justice distributive, égale pour tous et qui ne suscitera pas de légitimes réclamations.

CERTAINLY TRUE.

Exposition universelle de Paris.

Voici la liste courte et bonne des objets pieux envoyés par la Marquise de Courtebourne :

1° Le ver solitaire miraculé de M. le vicaire, enfermé (pas le vicaire, le ver) dans un bocal d'esprit de vin.

2° 12 bouteilles d'eau d'Oostacker agrémentées de minuscules poissons rouges.

3° Un clysopompe en or massif, orné de rubis : présent du feu Pape Pie IX.

4° Un petit meuble intime pour dames (qui se fabrique d'ordinaire en acajou, avec un vase ovale de porcelaine) — mais celui-ci est en vermeil incrusté d'émeraudes, d'opales et de lapis-lazuli — présent de feu le Cardinal Antonelli.

5° Un fac-simile de la rose d'or jadis of-

ferte par le feu Pape à la chaste reine d'Espagne.

6° La discipline du frère Mainbode.

7° Le cilice du Doyen Spaes.

8° Un pot de confitures (miraculeusement conservées) ayant servi d'appât au cher rère Léotade, l'assas — Saint de Cécile Combettes, pour attirer au couvent cette pauvre victime de la lubricité sacrée.

9° Une plume de la queue du pigeon, retrouvée sur l'oreiller de la douce Marie.

10° Linge intime — avant lessive. — de Louise Lateau.

11° Le Jugement d'Anvers (affaire Boëus) écrit sur peau d'âne et relié en veau.

Je donne cette liste comme authentique, vu qu'elle m'est envoyée par un commissaire belge à l'Exposition universelle — fort de mes amis.

JEAN BONHOMME.

Promenade nocturne dans les bois.

Elle se suspendait, frémissante à mon bras,

Et disait, murmurant bien bas :

Adolphe, que j'ai peur! — Que crains tu donc mignonne?

Peut être que je t'abandonne ?

— Oh! non, mais j'ai fort peur, quand nous nous asseoirons

— ?..... des limaçons !....

M. D.

Georges Ista (agent de change), place du Théâtre, 11, maison DELAMB-FRÉSART. — Opérations de change et ordres de Bourse.

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY

Les Pilules purifient le sang, corrigent tous désordres du foie, de l'estomac, des reins et des intestins; elles sont aussi inestimables dans toutes les maladies particulières au sexe féminin.

L'Onguent est le spécifique par excellence contre les maux de jambes, plaies et ulcères, même d'ancienne date. Dans les cas de bronchite, diphtérie, rhumes, goutte, rhumatismes et pour toutes maladies de la peau, il est de même sans égal.

A Geuffens, bottier-cordonnier (breveté), Boulevard d'Avroy, 22. — Spécialité de hautes bottes, bottes de chasse, à l'écuylère, à revers et de fantaisie, chaussures de chasse en tous genres. chaussures élégantes pour hommes, femmes et enfants.

SOLIDITÉ GARANTIE.

J. LE ROUSSEAU,

Horloger-Bijoutier, breveté. Montres, pendules, horloges, Chaines et Bijouteries. Vente, échange et réparations, rue Sur-Meuse, en face du Pont-des-Arches, 8.

Mme TRAVERS, accoucheuse diplômée, rue Sœurs de Hasque, 7, reçoit des pensionnaires. Consultations de 2 à 4 heures, vaccinations et ventouses.

Brevet d'invention. — Plus d'accident avec la lampe à pétrole inexplosible, système A. QUENTIN, fabricant breveté en Belgique et à l'étranger, rue Mont-St-Martin, 25, et place Verte, chez MM. Moreau frères.

INVITATION A LA PARTICIPATION DES NOUVEAUX GRANDS TIRAGES D'ARGENT

de la ville libre de Hambourg approuvés et garantis par l'État.

Cette entreprise réunit à une solidité extrême un arrangement avantageux qui la recommande.

Plus de la moitié des lots, repartis en sept séries ou classes, sortira avec des gains dans l'espace d'environ six mois, soit en tout 49.600 gains, représentant la somme de 8 millions 332.800 Marks.

Dans le cas éventuel le plus heureux, la plus forte prime sera de

375,000 MARKS,

les autres primes totales seront de :

Marks	Marks	Marks	Marks
1 prime à 250000 — 250000	4 gains à 8000 — 8000		
1 gain » 125000 — 125000	2 » » 1500 — 3000		
1 » » 80000 — 80000	312 » » 1200 — 494400		
1 » » 60000 — 60000	621 » » 500 — 310500		
1 » » 50000 — 50000	35 » » 300 — 10500		
2 » » 40000 — 80000	700 » » 250 — 175000		
1 » » 36000 — 36000	42 » » 200 — 8400		
3 » » 30000 — 90000	10 » » 175 — 1750		
1 » » 25000 — 25000	36 » » 150 — 5400		
5 » » 20000 — 100000	28015 » » 138 — 3866070		
6 » » 15000 — 90000	2450 » » 124 — 303800		
1 » » 12000 — 12000	75 » » 120 — 9000		
23 » » 10000 — 230000	3950 » » 94 — 371300		
4 » » 8000 — 32000	4 » » 70 — 280		
2 » » 6000 — 12000	4450 » » 67 — 298150		
31 » » 5000 — 155000	35 » » 50 — 1750		
74 » » 4000 — 296000	4450 » » 40 — 178000		
1 » » 3000 — 3000	3950 » » 20 — 79000		
1 » » 2200 — 2500			
200 » » 2400 — 480000	49600 gains et 1		
	Prime se montant à 8,332,800		

Pour le premier et le deuxième tirage, nous expédions des billets originaux entiers à Frs. 22.50

demis » 11.25

contre envoi du montant en billets de banque, timbres-poste ou mandats de poste; ce sont les prix stipulés par le plan et valables pour les deux tirages.

Chaque participant recevra de nous ponctuellement des billets originaux munis du sceau de l'État, et en outre le plan officiel des tirages, donnant tous les renseignements nécessaires; l'expédition des listes de tirages officielles ainsi que le paiement des gains s'effectuera sans retard après le tirage. La régularité réellement parfaite dans la direction de notre maison, ainsi que les nombreuses et grandes primes que nous avons eu le bonheur de pouvoir payer, nous font espérer des ordres importants; les plus petites commandes, même dans les contrées les plus éloignées, seront promptement exécutées.

Prière de s'adresser directement et

avant le 25 Mai.

à MM. Valentin et C^{ie}

Commerce d'effets d'État, à HAMBOURG.

CROQUIS DE SAISON



Baptême et charcuterie.
— Système d'accouchement remis en pratique par le clergé.



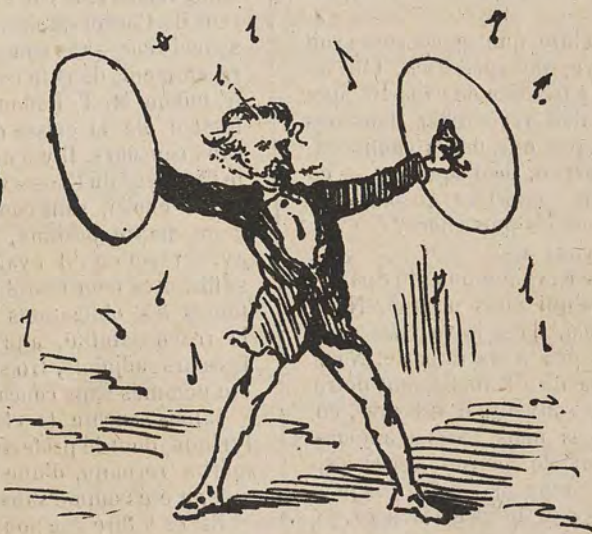
Élection de la Garde civique
— La veuve Chiquot a fait merveille.



La question de la langue flamande à la Chambre.
— MM. Mouton, Warnant et C^{ie}, veulent démontrer que le Wallon a aussi sa langue.



Malou.
— Qu'avez vous fait au pouvoir?
— Nous avons vécu!



Conservatoire.
— Le bruyant succès obtenu comme cymbalier au festival de 1877, par M. T. Radoux, l'engage à accepter sans concours, la place de professeur de chant d'ensemble.



A Paris.
— Le compartiment Belge à l'Exposition.
— Une organisation Chimay-rique.

Au Jardin Botanique.
— Vu l'affluence des noctambules chinois, faudra demander à Boe-nen-Fû, le plan d'une maison de thé!



A Paris.
— Réception faite aux étrangers par les limonadiers Belges à l'Exposition.



A Herstal.
— Les médecins étant uniquement occupés de leur élection au Conseil provincial, leurs malades commencent à guérir.



A Montegnée.
— On sont les Bossy!!!
— Du calme, brigadier, ils sont en villégiature.



A Rocour.
— Ni sé wiss diné de l' tiess
int sès effants et ses biess.
— Est donc frés maig?